

La CNIL éveille les plus jeunes à la notion de vie privée sur internet.

Ce n'est plus seulement les adolescents qui sont de plus en plus connectés, mais aussi les enfants. A titre d'exemple, et bien que l'inscription soit interdite aux moins de 13 ans, il semblerait qu'un enfant sur 4 ait un compte Facebook. Au bas mot.

Dans de telles conditions, il est évident qu'il devient urgent d'éveiller les plus jeunes à la question de la vie privée sur Internet. Données personnelles, droit à l'oubli, identité en ligne, e-réputation: autant de notions complexes qu'ils devraient pourtant maîtriser avant de se lancer sur le net.

<http://www.protegepersonimage.com/eveiller-les-jeunes-a-la-question-de-la-vie-privee-sur-internet/>